

DEPARTEMENT

République Française

AVEYRON

CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SALMIECH

Nombre de membres en exercice: 14	Séance du 30 mars 2022 à 20 heures 30
Présents : 10	L'an deux mille vingt-deux et le trente mars l'assemblée régulièrement convoquée le 26 mars 2022, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT (Maire).
Votants: 13	Sont présents: Jean-Paul LABIT, Robert BOS, Cécile SAVY, Gilles SEGURET, Pierre CARCENAC, Pierre-Edouard DAURES, Nathalie FILLLOL, Simon FOURNIER, Marie-Reine RIVIERE, Alain VERNHES Représentés: René CLUZEL par Jean-Paul LABIT, Muriel LAPIERRE par Pierre CARCENAC, Pascale SANHES par Robert BOS Excusés: Hubert QUENAULT Absents: Secrétaire de séance: Simon FOURNIER

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement 2021 - Budget Principal Salmiech - DE 2022 023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de LABIT Jean-Paul
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 336 675.50**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	0
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	179 208.14
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	165 322.14
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	157 467.36
Résultat cumulé au 31/12/2021	336 675.50
A.EXCEDENT AU 31/12/2021	336 675.50
Affectation obligatoire	0
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	234 145.64
Solde disponible affecté comme suit:	0
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	102 529.86
B.DEFICIT AU 31/12/2021	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0

Fait et délibéré

les jour, mois et an susdits.
Le Maire LABIT, Jean-Paul

